



## Demande de naturalisation

Par **aboum**, le **21/06/2016** à **12:14**

Bonjour,

Titulaire d'une carte de résident depuis 3 ans maintenant, j'ai déposé un dossier en Juin 2015 pour une demande de naturalisation. Pendant quasiment un an, j'ai eu aucun retour de la part de la préfecture et le mois dernier j'ai reçus trois courriers en trois semaine: J'ai reçu une demande de pièces complémentaires alors que le dossier était complet et accepté... J'ai reçu une convocation au commissariat qui a vérifié des pièces que j'avais déjà fourni.... Enfin, j'ai reçu une convocation à la préfecture pour une vérification de pièces de nouveau.

Pouvez vous me renseigner sur cette procédure et que dois-je attendre de cette situation.

Merci d'avance

Par **youris**, le **21/06/2016** à **12:19**

bonjour,

la préfecture vérifie l'exactitude des pièces que vous avez fournies car la production de faux documents ou à la fiabilité douteuse est une réalité.

en demandant plusieurs fois le même document, cela peut parfois permettre de constater des différences de dates, de lieux.

salutations

Par **aboum**, le **21/06/2016** à **12:50**

et les deux convocations? je peux comprendre la vigilance mais là cela me parait étrange par rapport à ma situation. Tous mes documents sont soit établis par des administrations françaises (Mairie, Impôts ou Université française) soit par mon employeur qui est un groupe reconnu par l'administration française... (Sponsor de l'Euro 2016)

salutations